

■ **Amap S.A.**, à Yverdon-les-Bains, exploitation d'un atelier de mécanique de précision (FOSC du 19.07.2002, p. 23). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois le 25 juin 2002. La raison sociale devient : **Amap S.A. en liquidation.**

Journal no 8678 du 10.09.2002
(00643162 / CH-550.0.159.348-4)